

LA VOIX DU QUARTIER

Editorial 2001

JANVIER 2002

N°8

Vivre mieux dans le quartier de la Gazelle, route d'Uzès
Tel est le vœux que le Conseil d'Administration formule à tous les habitants de notre quartier riche par sa diversité.

Pour y parvenir, il appelle les habitants à se retrouver dans nos différentes commissions environnement, urbanisme, sécurité, enseignement, hydraulique. Elles sont l'âme de nos projets. Chacun, fort de son expérience, apporte ses idées, les confronte et permet au Comité de quartier d'être force de proposition dans le respect de l'intérêt général.

La vie d'un quartier est intégrée dans la commune. Le développement d'une agglomération, et donc de ses projets, doit s'inscrire au présent mais aussi dans le futur dépassant la durée d'un mandat municipal. Associations de quartier et décideurs à tous les niveaux doivent se retrouver et construire ensemble l'avenir de notre ville. C'est tout le sens de notre action bénévole au quotidien.

Le Conseil d'Administration vous souhaite une bonne et heureuse année 2002.

Anne-Marie QUIOT
Présidente.

APPEL A COTISATION (7.62 Euros)
ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !
Prenez contact avec Marie-Hélène COUDERC
au 04.66.26.89.94

Sommaire :

Page 1 : Editorial

2 : Compte rendu de l'Assemblée Générale

3 : Suite A.G.

4 : Commission d'Urbanisme
Environnement

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 DECEMBRE 2001

Elus présents :

Mme Pélissier, MM Gaugy, Tiberino, Roque, Douais.

Excusé :

Mr Filippi

Mr Villanueva représentait l'Union des Comités de quartier.



Après avoir souhaité la bienvenue aux élus et aux habitants du quartier, la Présidente Anne-Marie QUIOT donne lecture du **rapport moral**.

Le Conseil d'Administration (21 membres) est constitué : Mr Bernard Quiot démissionne, Mme Marie-Hélène Thérond est élue.

La Trésorière Marie-Hélène Couderc présente le **rapport financier** et demande que le **montant de la cotisation** familiale annuelle, inchangé en 2002, soit élevé à 8 euro (52.48 F) pour l'année **2003**.

Elle propose ensuite à l'assemblée la **modification du nom du Comité** en « **Comité de quartier la Gazelle – Route d'Uzès** », cette appellation permettant de mieux le situer géographiquement.

Les rapports moral et financier, l'augmentation de l'adhésion et la proposition de modification du nom du Comité sont adoptés par l'assemblée générale.

La parole est donnée aux habitants.

Sont évoqués :

- ✓ La réfection de la façade de l'école primaire
- ✓ La sécurité sur la route d'Uzès (vitesse excessive, murs écroulés...) l'incivisme des usagers, l'impunité des contrevenants, le déplacement du feu tricolore de la Gazelle, et l'élargissement du haut de la rue des Trois Ponts.
- ✓ Le regret unanime que l'avis des habitants ne soit pas pris en compte par les élus et les instances dirigeantes
- ✓ Les problèmes engendrés par les trous à répétition percés par la SAUR et l'EDF.
- ✓ Des abribus sont demandés ainsi qu'un minibus rue des Sophoras.

Le responsable de la commission d'urbanisme, Michel Clément, donne lecture du courrier envoyé aux élus par le Comité.

Quel devenir pour le Four à Chaux ?

Les travaux et le fossé des Terres de Rouvières sont vivement critiqués.

Comment remédier à ces aménagements dangereux ?

Mr Gaugy, élu en charge de l'eau et de l'assainissement déclare qu'un Comité verra le jour début 2002, travaillant sur un plan complet de sécurité et sur le projet ESPADA. A son avis, peu de gens connaissent le P.P.C.I. (Plan de Protection Contre les Inondations). Un document explicatif est en préparation. Mr Gaugy propose de « faire, un soir, un déroulé du P.P.C.I. ». Pour lui, le fossé des Terres de Rouvières n'est pas dangereux. Le Préfet l'a accepté. C'était le souhait de l'équipe que les travaux soient réalisés rapidement.

Par ailleurs, la SAUR procède 2 fois par an, au moins, au nettoyage des Cadereaux.

Une somme importante est prévue pour la voirie et la sécurité, les pistes cyclables sont incluses dans la réflexion.

Mr Douais, adjoint à la vie associative, aux festivités et aux quartiers, nous lit une liste de travaux effectués par la mairie. Mis à part le chemin de Combe de la Lune et le chemin de Calvas, le quartier n'est pas concerné. « Erreur de son secrétariat », dit-il !

La Présidente de l'Association des Parents d'Elèves, Marie-Hélène Thérond, indique qu'une partie des travaux des aménagements intérieurs a été effectuée à l'école primaire (fenêtres, etc.).

Qu'en sera-t-il pour la maternelle devenue trop petite ? Les usagers insistent pour participer aux réunions de concertation et rappellent que la cohérence et la cohésion sont nécessaires au sein même de la municipalité.

Mr Tibérino, adjoint à la sécurité et à la prévention souligne que le projet de l'école maternelle est encore en « phase de réflexion ». Il invite à prendre des renseignements auprès de l' élu qui siège au Conseil d'école.

Au plan de la sécurité, des contrôles radar sont effectués chaque semaine sur les pénétrantes, par la Police Municipale, qui « pallie aux carences du national » (4 heures pour notre quartier).

Pour le débroussaillage, on procède à la réactivation de la cellule de 5 agents municipaux à la caserne des pompiers. Les propriétaires sont mis en demeure de procéder au débroussaillage, « Deux mois après, c'est fait par la ville, qui leur envoie la facture ».

Les miroirs, les bandes rugueuses, les gendarmes couchés, les dos d'âne, sont hors la loi.

Mr Tibérino invite l'assemblée à une réunion informative sur le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), à l'Atria, le mercredi 5 décembre à 18h 30.

Mr Roque, élu en charge de la circulation et des quartiers assure que le déplacement du feu tricolore de la Gazelle est acquis.

Il invite à se rapprocher de Mme Annie Gagnière pour les problèmes de bus.

A son avis, l'élargissement du haut de la rue des Trois Ponts provoquerait l'accroissement de la vitesse.

La séance étant levée, le Conseil d'Administration se réunit pour élire :

Bureau du Comité :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| ✓ <u>Présidente :</u> | Anne-Marie QUIOT |
| ✓ <u>Vice Présidents :</u> | Yvette BOUSQUET et Michel CLEMENT |
| ✓ <u>Secrétaire :</u> | Brigitte GREPIN |
| ✓ <u>Secrétaire Adjointe :</u> | Maryse RINATO |
| ✓ <u>Trésorière :</u> | Marie-Hélène COUDERC |
| ✓ <u>Trésorier Adjoint :</u> | Armand RINATO |

Responsable des Commissions :

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| ✓ <u>Urbanisme :</u> | Michel CLEMENT |
| ✓ <u>Hydraulique :</u> | Anne-Marie QUIOT |
| ✓ <u>Enseignement :</u> | Marie-Hélène THEROND |
| ✓ <u>Festivités :</u> | André TINEL |
| ✓ <u>Environnement :</u> | Armand RINATO |
| ✓ <u>Sécurité :</u> | André BONY |

LA COMMISSION D'URBANISME

Pour information.

Au début du mois d'octobre 2001, la Commission d'Urbanisme a déposé au secrétariat de Monsieur PEROTTI (adjoint à l'urbanisme), le compte rendu des différents sujets abordés dans la Voix du Quartier du mois de mai 2001. Nous avons obtenu un rendez-vous le 18 octobre 2001.

Nous lui avons évoqué les différents problèmes concernant l'école maternelle. Nous étions accompagnés de Madame THERON, Présidente des parents d'élèves.

- ❖ Rond point de Calvas
- ❖ Four à chaux
- ❖ Feu à déplacer avant la pharmacie de la Gazelle
- ❖ Cadereau
- ❖ Boulevard périphérique Nord
- ❖ Maisonnette dans le jardin

Monsieur PEROTTI a pris note de nos revendications mais n'a pu nous donner dans l'immédiat de réponses concrètes, certains de nos problèmes étant à l'étude. Il ne pourra répondre avant six mois car il pense que les projets auront avancé, nous vous en tiendrons informés en temps voulu.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage !

Michel CLEMENT



Compte rendu d'une réunion du ~~groupe~~ de travail «environnement», qui s'est tenue au siège de l'Union des Comités de Quartiers, le 19/11/2001.



L'adjoint délégué à l'environnement et Président du Sitom Sud-Gard, Monsieur FILIPPI, a répondu aux questions des délégués des quartiers, concernant l'incinérateur. Le permis de construire de l'incinérateur n'est pas encore signé par le maire, mais d'après lui cela ne saurait tarder, cinquante huit communes adhérant pour l'instant au SITOM, Monsieur FILIPPI a appelé à la vigilance, quant au tri sélectif (le contenu des poubelles bleues, emballages propres – papiers). Pendant l'année 2000, des ordures sales étaient mélangées dans ces poubelles bleues, les containers ont été refusés par le centre de tri : cela a coûté 700000 F à la ville de Nîmes. Il a fallu embaucher neuf inspecteurs pour vérifier le contenu des poubelles bleues avant leur enlèvement. Le tri sélectif se passe mieux dans les petites et moyennes communes qu'en ville. **Citadins, faites preuve d'un peu plus de civisme**, n'oubliez pas que l'argent de la ville est avant tout l'argent des contribuables que nous sommes tous. Il pourrait peut être mieux employé qu'à surveiller nos ordures ! ...



Madame QUIOT, Présidente du Comité de la Gazelle et

Monsieur RINATO, délégué du quartier à l'environnement ont soulevé une question épineuse concernant le PPCI (Plan de Protection Contre les Inondations) et des travaux actuellement réalisés aux Terres de Rouvière : un fossé barrage chargé d'amener les eaux de ruissellement depuis le chemin du Pied du Bon Dieu au barrage de Calvas. Il va sans dire que cela représente un danger supplémentaire pour les riverains du Cadereau d'Uzès, le comité de quartier et le CODAMCRU sont toujours très vigilants, quant à ce problème et ont regretté de n'avoir pas été avertis et consultés pour la réalisation de ces travaux.

Monsieur FILIPPI s'est déclaré incompetent et nous adresse à Monsieur POUDEVIGNE, des services techniques de la ville, auquel il va transmettre ces informations.

Armand RINATO.